HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 23 février 2024 à 20h30 en Salle des Fêtes

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

Nombre de Conseillers en exercice	29	L'an deux mil vingt-quatre, le 23 février 2024 à
Nombre de Conseillers Présents	24	20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire.
Nombre de Conseillers Votants	25	

N° de délibération	Objet des délibérations	Décision	
1	Démission d'une conseillère municipale et Installation d'un nouveau conseiller	Absence de	
1	Suppression d'un poste d'adjoint au maire, création d'un poste de conseiller municipal délégué et maintien du taux des indemnités de fonctions aux élus	quorum, séance reportée	
1	Débat d'Orientations Budgétaires 2024		

La séance est levée à 21h00

Publiée le 28/02/2023

Patrick CANCOUET

Vice-Président de la Commu

d'Agglomération Plaine Vallée